



Madame Pauline Carmona  
Directrice  
Direction des Français à l'étranger et de  
l'administration consulaire  
27 rue de la Convention  
75015 Paris

Paris, le 31 janvier 2025

YAN CHANTREL

---

HÉLÈNE  
CONWAY-MOURET

---

SÉNATEUR ET  
SÉNATRICE  
REPRÉSENTANT LES  
FRANÇAIS ÉTABLIS  
HORS DE FRANCE

---

Objet : Demande d'ouverture de postes d'agents consulaires à l'Ambassade de France à Séoul

Madame la Directrice,

Nous vous adressons ce courrier afin de vous sensibiliser et apporter notre soutien à la demande, formulée par les conseillers des Français de l'étranger de Corée du Sud dans leur courrier du 24 novembre 2024, de renforcement en personnel de la section consulaire de notre ambassade à Séoul.

Comme ils ont pu le souligner, la Corée du Sud connaît, depuis peu, un attrait croissant auprès de nos compatriotes. Cela se traduit par une augmentation significative de leur inscription sur le registre consulaire, qu'il s'agisse de titulaires d'un visa de long séjour (une hausse de 42,14 % entre 2015 et 2024) ou de Français de passage (103 000 en 2023 et déjà plus de 90 000 au 1er septembre 2024). Parallèlement, les demandes de visas pour la France connaissent également une croissance notable (+9,4 %).

Les répercussions sur le travail de la section consulaire sont indéniables. Les chiffres avancés par les conseillers des Français de l'étranger sont éloquents : 8166 rendez-vous honorés en 2023, une augmentation de 76% des rendez-vous auprès de l'administration consulaire (hors élections) en 2024, une hausse de 25% des actes d'état civil ainsi qu'une multiplication des interventions auprès de nos compatriotes en difficulté.

Nous tenons à saluer l'engagement et le professionnalisme des cinq agents et du vacataire qui, malgré une surcharge de travail croissante, s'efforcent de maintenir un service de qualité. Toutefois, cette situation n'est pas tenable à long terme. Sans un renforcement des effectifs, la qualité du service rendu à nos concitoyens et à nos hôtes coréens risque de se détériorer, ce qui porterait préjudice à l'image de notre pays.



Le manque de personnel dans nos consulats est un enjeu global pour lequel nous sommes pleinement mobilisés. Aussi, lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2025, nous sommes intervenus sur les besoins en dotations du programme 151 de la mission « action extérieure de l'État ». En tant que parlementaires représentant nos compatriotes établis hors de France, nous défendons la nécessité de mieux doter en personnel nos postes consulaires.

Bien qu'insuffisantes, plusieurs créations d'ETP sont programmées pour renforcer notre réseau consulaire. C'est pourquoi, nous vous demandons de considérer notre demande pour le renforcement de l'agence consulaire de Séoul.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et restons à votre disposition pour échanger plus amplement sur ce sujet.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Yan CHANTREL

Hélène CONWAY-MOURET